



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Starkstrominspektorat ESTI
Inspection fédérale des installations à courant fort ESTI
Ispettorato federale degli impianti a corrente forte ESTI
Inspecturat federal d'installaziuns a current ferm ESTI

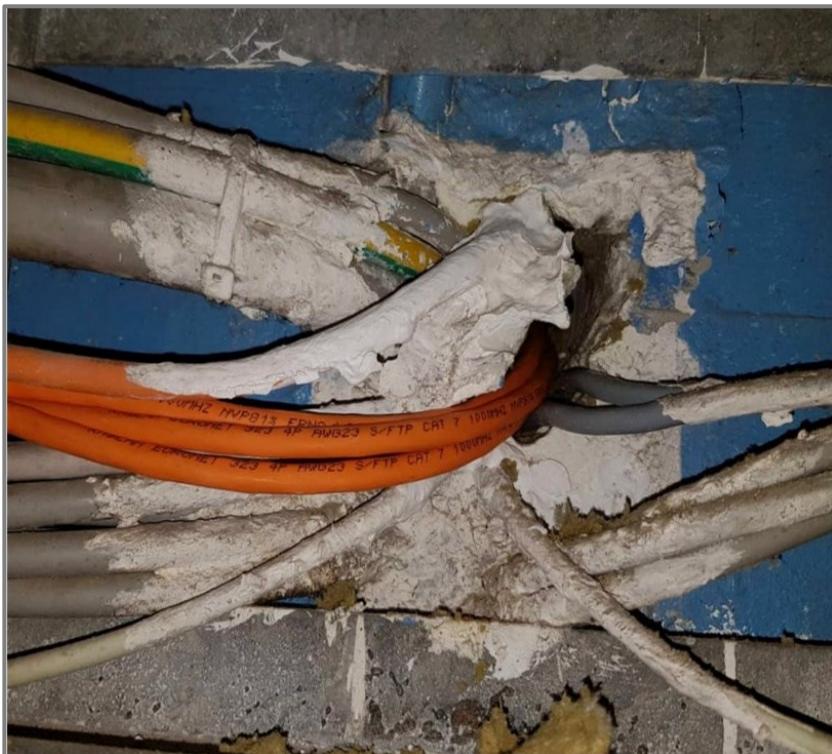
Rapport d'accident n° 2026-0101
30 janvier 2026

Débit lors de l'ouverture d'une cloison coupe-feu

- | | | | |
|----------------------|---|--------------------|---|
| Objet de l'accident: | <input type="checkbox"/> Installations de distribution/production | Tension effective: | <input type="checkbox"/> Haute tension |
| | <input checked="" type="checkbox"/> Installation | | <input checked="" type="checkbox"/> Basse tension |
| | <input type="checkbox"/> Produit/consommateur | | <input type="checkbox"/> Autres |

Situation initiale :

Un installateur-électricien CFC a été chargé de poser trois câbles réseau supplémentaires d'un compartiment coupe-feu à un autre. Pour ce faire, il a fallu ouvrir une cloison coupe-feu existante. L'électricien a ouvert la cloison coupe-feu existante à l'aide d'un outil conducteur. Ce faisant, il a endommagé un câble sous tension, ce qui a mis l'outil sous tension. L'installateur-électricien a été électrocuté et, sous l'effet du choc électrique, il est tombé de l'échelle, faisant une chute de 1.8 mètre. Il a subi des contusions et des écorchures qui ont nécessité des soins médicaux.



Passage de câbles avec cloison coupe-feu ouverte



Lieu de l'accident

Causes :

- Conditions non sécurisées :
 - Il n'a pas été vérifié au préalable si la cloison coupe-feu existante pouvait être ouverte sans danger.
 - Les câbles existants n'ont pas été déconnectés. En raison de leur disposition, un endommagement des câbles ne pouvait être exclu.
 - Actions ne respectant pas les règles de sécurité :
 - Un outil conducteur a été utilisé pour ouvrir le cloisonnement coupe-feu.
-

Mesures :

- Avant de commencer les travaux, il convient de vérifier si le cloisonnement coupe-feu peut être ouvert sans endommager les conduites existantes.
 - Avant le début des travaux, il est indispensable de procéder à un contrôle visuel des deux côtés du cloisonnement coupe-feu afin de déterminer le tracé des câbles.
 - Lors des travaux, veillez à respecter une distance suffisante par rapport aux câbles sous tension afin de ne pas les endommager.
 - Si, en raison de la disposition, un endommagement des conduites existantes ne peut être exclu, celles-ci doivent être préalablement mises hors tension (analyse des risques).
-

Bases juridiques :

- Ordonnance sur les installations électriques à basse tension (Ordonnance sur les installations à basse tension, OIBT), RS 734.27
 - Ordonnance sur la sécurité et la protection de la santé des travailleurs dans les travaux de construction (Ordonnance sur les travaux de construction, OTConst) RS 832.311.141 Section 5 : Installations existantes et approvisionnement en énergie, Art. 30 Installations existantes
-

Bibliographie complémentaire :

- 5 + 5 règles vitales pour les travaux sur ou à proximité d'installations électriques – Dépliant Suva
- Prescriptions de protection incendie AEAI, Guide de protection incendie : Traversées d'éléments de construction formant compartiment coupe-feu, 2004–15
- Prescriptions de protection incendie AEAI, Directive de protection incendie : Distances de sécurité incendie, systèmes porteurs et compartiments coupe-feu, 15–15